

1. Accueil des équipes

L'équipe hôte se tient à la disposition de l'équipe qu'elle reçoit.

2. Table de marque

L'équipe hôte doit prévoir les documents suivants en nombre suffisant pour la rencontre :

- a. Déclarations de présence
- b. Compositions d'équipe
- c. Feuilles de rencontre

En cas de négligence constatée, l'équipe hôte pourra se voir infliger une amende (voir Annexe 2 « Amendes et pénalités sportives »). L'équipe hôte doit également tenir à disposition, une trousse de secours complète.

3. Déclaration de présence et composition d'équipe

- a. Les équipes doivent remettre leur déclaration de présence dès leur arrivée dans la salle à l'autre capitaine d'équipe. Signature par les joueurs et les capitaines.
- b. Préparation des feuilles de composition d'équipe sous la responsabilité des capitaines.
- c. Début des matchs.

4. Saisie des résultats

- a. Le capitaine recevant la rencontre doit saisir le résultat de la rencontre en ligne (ICBad)
- b. Le capitaine adverse doit valider les résultats de la rencontre en ligne (ICBad)

La CDI se réserve le droit d'assouplir ces règles notamment en cas de situation exceptionnelle.